



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Gérer les contrats en alternance

Durée : 1 jour – 7 heures

OBJECTIFS

- ✓ Organiser la procédure de recours aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage ainsi que les relations avec les différents partenaires (CFA, OPCO, DREETS).
- ✓ Maîtriser les changements introduits par la loi "Avenir professionnel"

PUBLIC

RRH, ARH

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME

Le contrat d'apprentissage

- La rédaction du contrat : les mentions obligatoires et les conditions liées aux parties
- Les formalités : relations avec la DREETS, les opérateurs de compétences, les écoles/CFA, les OPCO
- La formation de l'apprenti : alternance entre le CFA et l'entreprise, rôle majeur du tuteur
- Les aides associées et financement
- Les conditions de travail, rémunération et le régime social
- La fin du contrat et la situation de l'apprenti
- Les modalités d'une éventuelle résiliation anticipée : les changements induits par les dernières évolutions législatives

Le contrat de professionnalisation

- Les enjeux du contrat de professionnalisation
- L'établissement du contrat et les formalités à respecter auprès de la DREETS, du centre de formation et des opérateurs de compétences
- Déroulement du contrat de professionnalisation : formation, conditions de travail et rémunération.
- Les aides associées suite aux dernières évolutions législatives
- La fin du contrat et ses suites possibles
- La gestion d'une rupture anticipée

Les spécificités des conventions de stage

- Conditions de validité et conditions d'emploi
- Les cas de requalification possible

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d'expériences

Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation